

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-098

Date de la convocation : 12/12/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 18

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, Françoise PAYEN et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Désiré NANJI, M. Michel MEIS donne pouvoir à M. Gérald LORFEUVRE, M. Christophe MANCEAUX donne pouvoir à Mme Valentine DION.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF TOITURES / FACADES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures/façades :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
	08400 QUATRE-CHAMPS	PO	Toiture	36 186,79 €	10 000 €	1 500 €
	08240 NOUART	PO	Toiture	14 171,25 €	10 000 €	1 500 €
Montant subvention Toiture	Nombre de dossiers	2		50 358,04 €	20 000 €	3 000€
	TOTAL	2		50 358,04 €	20 000 €	3 000€

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 02/01/2025 et de sa publication ou notification le 02/01/2025

- **CHARGE** le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,


Françoise PAYEN

Le Président,


Benoît SINGLIT